



Lettre d'information

N° 10 – Mars 2020

Sommaire

- Editorial
- Colloque 2019 à Angers
- Colloque 2020 à Orléans
- Convention des chirurgiens-dentistes : avenant n°3
- Grille APECS
- Actualité de l'IADH :
 - Le projet avance...
- Actualité des réseaux

Rédaction

Éric Magnier
Denise Faulks
Céline Champin

Contact

Secrétaire générale :
Céline Champin
secretariat.soss@gmail.com

Président :
Eric Magnier
Présidence.soss@gmail.com

Éditorial

Éditorial

Bonjour à tous,

Cette 10ème lettre d'information de notre association, qui vous est envoyée depuis plus de deux années maintenant, montre le dynamisme des personnes engagées en son sein ainsi que l'actualité du secteur et les évolutions qui nous préoccupent.

Après une année 2019 forte qui nous a permis d'avancer dans nos actions pour la facilitation de l'accès à la santé des personnes à besoins spécifiques par l'évolution de la convention des chirurgiens-dentistes, nous allons pouvoir nous engager sur d'autres actions et objectifs.

Mais 2020 nous occupera encore dans l'application de l'avenant N°3 dans ses « détails » de mise en place, ainsi qu'à une première analyse qu'il sera nécessaire de tirer en fin d'année lors du colloque annuel.

2019 a été l'occasion d'un colloque à Angers en partenariat avec Ascodent très réussi. Nous étions plus de 150 participants et la nouvelle formule sur une journée et demie a été un succès qui a plu à tous. MERCI à tous les organisateurs et participants !

2020 sera l'occasion de nous réunir à Orléans avec le soutien et l'engagement fort des professionnels de la région sous l'égide du CHU d'Orléans et de Charlotte Gallazzini.

Les groupes de travail pour la réalisation du congrès IADH sont maintenant lancés. De nombreuses personnes nous ont rejoint. Vous pouvez encore le faire, nous avons besoin de vous pour cet événement international qui rassemblera plus de 600 personnes à Paris en 2022.

Nous remercions Alison Dougall, présidente de l'IADH pour son accueil lors de la réunion de lancement. Vous pourrez retrouver sa vidéo sur le site de SOSS ou en cliquant [ici](#).

L'ensemble des membres du conseil d'administration et moi-même vous souhaitons une excellente année 2020 et une pleine réalisation dans vos actions en faveur des personnes à besoins spécifiques.

Très sincèrement,

Eric Magnier, Président SOSS



Colloque Angers 2019

Le colloque national SOSS des 10 et 11 octobre derniers a été un franc succès, avec la présence de 150 personnes, des thématiques nombreuses et variées, des temps de rencontre et de partage très enrichissants.

Au regard des questionnaires de satisfaction recueillis, tous ont salué l'organisation logistique, la qualité et le dynamisme des interventions, et surtout, la richesse des échanges !

Le Comité d'Organisation, les membres d'Acso dent et de SOSS, vous remercient chaleureusement, vous les acteurs - intervenants, participants, sponsors -, pour avoir œuvré à la réussite de ce colloque des 10 et 11 octobre derniers à Angers.

Avec ces retours positifs, SOSS repart avec enthousiasme pour une nouvelle année de préparation du prochain rendez-vous fixé à **Orléans**, les **8 et 9 octobre 2020**.
Nous espérons vous y retrouver nombreux !!!

Colette Mandret
Présidente d'Acso dent

Eric Magnier
Président de SOSS

Le colloque SOSS à Orléans les 8 et 9 octobre 2020

Nous avons le plaisir de vous annoncer la thématique retenue pour le prochain colloque annuel de SOSS à Orléans en 2020, Il est co-organisé cette année en partenariat avec l'équipe d'Odontologie du Centre Hospitalier Régional et la Métropole d'Orléans.

« Santé Orale : Faciliter le parcours de la personne à besoins spécifiques »

Les échanges se déclineront autour des sous-thématiques telles que la prévention des pathologies bucco-dentaires, comment aider les personnes, quels conseils alimentaires peut-on donner, le soin avec des outils et des techniques adaptées.

L'accompagnement des personnes, de leurs aidants, professionnels ou familiaux dans les démarches de soins sera aussi développé, tout comme la coordination des acteurs visant à faciliter une prise en charge pluridisciplinaire.

Un dernier axe traitera de la formation ; professionnels, soignants, aidants là aussi familiaux ou professionnels.

Ce sera aussi l'occasion de faire un point sur l'actualité de la convention des chirurgiens-dentistes, ses avenants et l'impact sur la mise en place des parcours de la personne à besoins spécifiques. Après 1 ! mois d'application.

Cet événement à ne pas manquer est l'occasion de partager, entre professionnels, familles, œuvrant pour le mieux-être de la personne.

Il est, pour nous tous, un temps fort annuel, il permet de faire l'actualité sur nos connaissances, les avancées et de faciliter le partage et les échanges...

L'équipe d'organisation SOSS et CH d'Orléans est très heureuse de vous convier à retenir les dates des 8 et 9 octobre 2020 !

Charlotte Gallazzini
Responsable du Service Odontologie
CHR Orléans

Eric Magnier
Président SOSS



Convention des chirurgiens-dentistes : avenant n°3

L'avis en rapport avec la mise en place de l'avenant N°3 de la convention nationale des chirurgiens-dentistes est paru au journal officiel du 7 février 2020.

L'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du soin de la personne à besoin spécifique est très satisfait de cette nouvelle avancée très importante.

Cette évolution et cette mise en place, sont attendues depuis avril 2019, et sont une avancée majeure pour la facilitation de l'accès aux soins des personnes à besoin spécifiques.

Nous nous réjouissons de cet accord entre les syndicats et l'assurance maladie.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu participer aux groupes de travail et d'avoir pu apporter notre expérience et des propositions qui ont été retenues par les acteurs en présence.

Depuis plus de vingt années des acteurs en France se sont engagés pour cette prise en charge spécifique pour un meilleur accès à la santé de ces personnes. Depuis 2016, SOSS a proposé des solutions concrètes issues de son expérience et de la pratique des professionnels.

L'avenant s'applique dès le 8 février pour une première partie (modification des critères des personnes bénéficiaires) et d'autres en août 2020 (supplément et majoration).

Certaines applications prévues pour août 2020 interpellent encore cependant et nous solliciterons Mr Le Ministre sur ce point.

Vous trouverez ci joint :

- Un [document récapitulatif](#) de l'ensemble des mesures avec ce qui change selon ces deux dates, ainsi que les points d'attention encore existants
- Un « [mode d'emploi](#) » synthétique (1 page)
- Une [foire aux questions](#)
- Un [document d'information pour les patients](#) concernés
- L'[avenant N°3](#) de la convention avec l'échelle retenue (APECS)

Cependant, en ce qui concerne la prise en charge pour le patient concerné, il est important de savoir que nous avons encore des interrogations sur la prise en charge à 100% de la majoration et de la consultation.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Grille APECS

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer pour le Colloque de SOSS en octobre et qui nous n'avons donc pas pu remercier directement, nous tenions à envoyer ce mot pour vous dire un grand MERCI pour la récolte des données de la grille APECS.

Merci aux 82 chirurgiens-dentistes, mais aussi aux coordinateurs et coordinatrices des réseaux, qui ont participé à ce grand projet. Au total, nous avons recueillis 4714 fiches APECS.

Les données sont actuellement en cours d'analyse, mais les résultats préliminaires nous ont permis d'éclaircir des discussions lors du Groupe de Travail 'Handicap' organisé par la CNAM. Cette étude nous permet déjà de confirmer qu'il existe une concordance forte entre l'appréciation du chirurgien-dentiste de la complexité de la prise en charge, et les besoins de soins spécifiques identifiés par la grille APECS. Nous espérons de part ce résultat, convaincre de notre capacité professionnelle de juger de la complexité de la prise en charge, sans justification supplémentaire.

Pour ceux qui souhaitent, nous aurons besoin de vous une dernière fois pour un exercice consistant à vérifier la stabilité de la grille APECS. J'enverrai des nouvelles bientôt.

En tout cas, nous vous sommes particulièrement reconnaissants d'avoir consacré du temps, que l'on sait précieux, pour remplir consciencieusement les questionnaires et grilles. Un grand MERCI !

En souhaitant à chacun une bonne année 2020, pleine de belles rencontres et d'épanouissement à la fois professionnel et personnel,

Associativement votre,

Denise Faulks pour le CA de SOSS, Trésorier SOSS

IADH 2022

SOSS organise le congrès de l'International association for Disability and Health (iADH) à Paris du 23 au 26 août 2022

Ca y est, l'affaire est partie !

Depuis notre réunion de lancement à Paris le 18 septembre les différents groupes de travail se sont constitués et commencent à se réunir régulièrement. Le groupe Finances / Sponsors a été très actif lors de l'ADF au mois de novembre – la recherche de sponsors, parrains et partenaires a démarré sur les chapeaux de roues. Notre groupe Accueil / Logistique commencent à faire germer pleine d'idées pour bien accueillir nos collègues internationaux, que ça soit en matière de soirées à thème ou application smartphone pour le programme et abstracts. Le groupe médiatisation commence sa réflexion autour de comment s'assurer des retombés positifs au niveau politique et structurel... Le Copil restreint se réunira tous les deux mois jusqu'au congrès iADH 2020 au Mexique en septembre, puis la phase de communication démarrera réellement.

MERCI A TOUS !

Nous serions, bien sûr, ravis si d'autres personnes voulaient se joindre à nous – n'hésitez pas à contacter Denise Faulks : tresorier.soss@gmail.com

Pour visualiser le message vidéo du Dr Alison Dougall, Chair de l'iADH, rendez-vous sur le site web de SOSS



L'actualité en régions



Handident Alsace a fêté son anniversaire

Voilà 10 ans, le Réseau Handident Alsace commençait son activité auprès des personnes en situation de handicap et âgées dépendantes. De nombreux dépistages sont réalisés dans les établissements médico-sociaux. Les patients qui nécessitent des soins sont référés vers des cabinets ressources dont les praticiens sont régulièrement formés. Lorsque la prise en charge n'est pas possible à ce niveau, le Centre Handident Alsace, sis au sein de la Clinique Saint François de Haguenau, propose des anesthésies générales sans intubation (AGSI) au cours desquelles sont réalisés de nombreux soins ou extractions. Plus de 700 AGSI ont été effectuées l'an dernier. Cette formule est rapide et efficace. Dans la plupart des cas, après un rendez-vous anesthésiste, le patient ne passe pas plus d'une heure et quart dans nos locaux. Ces AGSI servent aussi à réaliser des cone beam sédatisés. Ainsi, si un OPT n'est pas faisable, cet autre examen radiologique donne des résultats précis et précieux. Si les cas sont plus longs, ce sont des anesthésies générales qui sont proposées. Ainsi le Réseau Handident Alsace offre une totale continuité des soins pour ces patients différents.

La fête des 10 ans nous a permis de remercier toute cette équipe qui propose ce beau travail : nos chirurgiens-dentistes, nos assistantes dentaires, nos secrétaires, les anesthésistes qui permettent ces résultats formidables, nos partenaires ARS, CPAM, SOSS et les établissements médico-sociaux. Ainsi que la Clinique Saint François qui

nous accueille et nous soutient financièrement.

Nos usagers ont été représentés par Philippe Aubert, venu de Paris qui a pu témoigner de sa prise en charge et se réjouir avec nous.

Que nous réserve l'avenir, avec la disparition annoncée des Réseaux ? René Char, dans Les feuillets d'Hypnos écrivait :
« Le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit. »

Par Dr S. Albecker, chirurgien-dentiste, spécialiste MBD. Présidente de l'association des chirurgiens-dentistes en charge du Réseau Handident Alsace.

L'actualité en régions

Rhapsod'if a fêté son anniversaire et organisé une journée de formation, le mercredi 11 mars, de 8h30 à 17h30 ! Nous aurons l'occasion de faire un retour sur cette journée dans une prochaine newsletter.



12 ans

rhapsodif
PRÉVENTION ET SOINS DENTAIRES ADAPTÉS

Rhapsod'if a 12 ans !
11 mars 2020 Auditorium Mairie de Paris

Hôtel de Ville de Paris
Accès par le 5 rue Lobau (arrière)
Métro Hôtel de Ville
Parking public payant

Rhapsod'if est née de la volonté commune de parents, de chirurgiens-dentistes, de directeurs d'établissements médico-sociaux et de représentants associatifs de créer une structure dédiée à l'amélioration de la prise en charge de la **santé bucco-dentaire** des **personnes en situation de handicap** résidants en Île-de-France.
L'association répond aux objectifs du Plan Régional de Santé 2018-2022 initié par l'Agence Régionale de Santé.

Son objectif prioritaire est de **mutualiser les compétences** et d'offrir un **accès privilégié** aux patients en situation de handicap vers l'offre de soins la plus adaptée à leur situation grâce aux partenariats développés avec des professionnels de la santé bucco-dentaire, sensibilisés et formés.

Notre enthousiasme, notre engagement et notre connaissance du terrain nous encouragent à améliorer chaque jour un peu plus la santé bucco-dentaire des patients en situation de handicap et faciliter leur parcours de soin.

Cette Journée « anniversaire », ouverte à tous publics, professionnels, personnes concernées, familles, aidants, décideurs... se veut avant tout un espace interactif et un lieu d'échange pour préparer l'avenir avec sérénité.

● Ouverture
Rhapsod'if est devenu un acteur incontournable
Bilan des avancées. Dans 12 ans, quelle perspective ?

● Table ronde
Prise en charge précoce chez les enfants
Prévention chez les adultes
SESSAD, domicile, ergothérapie, psychomotricité, brossage, troubles de la déglutition

● Continuité du parcours de soins : quelles réponses de Territoire ?

● Regards croisés philosophiques sur la vulnérabilité

Rhapsod'if www.rhapsodif.com

f Réseau Rhapsodif

INSCRIPTIONS OUVERTES
www.espace-e.com/rhapsodif

www.espace-evenementiel.com

Nous avons besoin de tous. Pour nous rejoindre au sein de SOSS:

Vous avez de la motivation, des idées, un savoir-faire, une compétence, des contacts, de l'expérience... rejoignez-nous !

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion ? Le bulletin est téléchargeable [ici](#) ou sur le site www.soss.fr.
Les tarifs sont : 45€ pour un particulier et 120€ pour une personne morale.

N'hésitez pas à nous contacter :
secretariat.soss@gmail.com